

Conseil d'administration du 29 juin 2026

Etaient présents :

SEGUES Françoise (Adm) - RIGAUD Brigitte (Adm) – PAULIN Odette (Adm/Resp.) - LAFFONT Claudine (Adm-Resp.) - MOINE Suzie (Resp.) – DOUCET Micheline (Resp.) – Pour ordre Anthony BERGERON Remp. M.P. MOINE (Resp.) - RIGAUD Alain (Adm//Resp.) - VIGIER Chantal (Resp.) - LATHIERE Brigitte (Adm)- PANNOUX Martine (Resp.)

FOUCAUD Monique conseillère municipale chargée des associations

Absents excusés :

PAULIN Louis Camille (Adm) — ABRIAT Danièle (Resp.) - TAMISIER Sophie (Resp.) - MOINE M. Pascaline (Resp.) - NEYRAT Elisabeth (Adm) - JOUBERT Michèle (Adm)

Absents non excusés :

CLERGUE Pascale (Resp.) - FRUCHARD Pascaline (Resp.)

1 – Approbation du CR du CA du 06 Mai 2026

Approuvé à l'unanimité

2 – Fête des 60 ans de l'association

Malgré une chaleur estivale particulièrement intense, près d'une centaine de participants et de visiteurs sont venus célébrer avec nous les 60 ans de notre association. Leur présence a largement contribué à faire de cette journée un moment chaleureux et convivial.

Après quelques mots d'accueil et de bienvenue notre Présidente a laissé place à un retour sur l'histoire de notre association. Grâce aux précieux témoignages et aux informations recueillies, notamment auprès de MM. GROS et PAGNOUX, notre trésorière, Odette PAULIN, a accompli un remarquable travail et nous a fait revivre avec passion les grandes étapes de ces soixante années d'existence, suscitant de nombreux souvenirs et beaucoup d'émotion.

Quelques activités ont ensuite été mises à l'honneur. Les musiciens de l'atelier Guitare et les choristes nous ont offert un très beau moment musical.

Faydine nous a proposé une démonstration de yoga sur chaise, tandis que Jean-Philippe a présenté la sophrologie, deux activités qui ont éveillé la curiosité et l'intérêt des visiteurs.

Un grand bravo également aux jeunes animateurs de l'atelier Manga, qui ont participé avec enthousiasme contribuant, par leur disponibilité et leur bonne humeur, au bon déroulement de cette belle fête.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir M. le Maire ainsi que Monique Foucaud, représentante des associations au sein de la mairie. Pour les remercier de leur présence, nous avons offert à M. le Maire un souvenir réalisé avec talent par les ateliers Poterie et Porcelaine.

Nous adressons également un immense merci aux adhérentes de l'activité Poterie qui, avec beaucoup de générosité, ont confectionné spontanément une cinquantaine de petits cadeaux. Ces délicates

attentions ont été offertes à plusieurs de nos Anciens, ainsi qu'à tous les responsables d'activité et à nos prestataires.

Nous avons également honoré avec un petit cadeau gourmand, *4 adhérents, Mr CALLAMAND, Mesdames Claudine LAFFONT, Danièle ABRIAT, et Micheline DOUCET, qui depuis plus de 20 ans ont œuvré et participé aux belles réussites de l'association.

La journée s'est achevée dans une ambiance festive et pleine de bonne humeur autour du traditionnel gâteau d'anniversaire, de glaces, de champagne et de boissons rafraîchissantes.

Un beau moment de partage, de retrouvailles et de convivialité qui illustre parfaitement l'esprit de notre association depuis maintenant 60 ans.

3 – Les sorties de fin de saison : Anglais – Sophrologie – Chorale

Activité Anglais

En l'absence de Mme Pascaline, responsable de l'activité, Anthony présente un bref bilan. Il souligne la grande satisfaction des adhérents concernant l'activité ainsi que le bon déroulement de la journée organisée sur la route Richard Cœur de Lion.

Mme Christine Faure, adhérente de l'activité s'est invitée au Conseil d'administration afin de représenter les adhérents de l'activité.

Les faits concernant l'interpellation violente par le représentant de l'Activité.

La responsable de l'activité, Marie-Pascaline, avait adressé au bureau une nouvelle demande d'utilisation du solde de l'activité, après leur sortie de fin de saison, afin d'organiser un moment convivial le mardi 30 septembre. Ce courriel sollicitait également la mise à disposition du vidéoprojecteur, des gobelets de l'association ainsi que du matériel nécessaire au nettoyage de la salle après utilisation.

Ce message avait été adressé en copie à l'ensemble des adhérents de l'activité.

1 - Pour ma part, et contrairement aux accusations formulées par Anthony selon lesquelles je n'aurais pas répondu à cette demande, j'ai indiqué avoir répondu immédiatement. Dans cette réponse, je précisais que le nettoyage de la salle incombait, à chaque membre présent. En revanche, le vidéoprojecteur et les gobelets seraient bien mis à leur disposition dans la salle.

Après avoir maintenu que cette réponse avait bien été envoyée, le courriel en question est finalement réapparu....

Concernant l'aspect financier, j'ai demandé à Odette de faire le point.

2 – Point sur la situation financière

Odette, depuis plusieurs jours avait déjà informé le Bureau d'avoir commis une erreur d'imputation comptable au moment de la répartition des sommes correspondant aux inscriptions des différentes activités.

Une somme de 835 € appartenant à une autre activité avait été imputée par erreur à l'activité Anglais, portant son solde à environ 1 551.04€ au mois de mars, alors qu'il aurait dû s'élever à 706.04€, compte tenu de divers frais (63.96€) avaient déjà fait l'objet de remboursements.

Dans son courriel, Odette présentait ses excuses pour cette erreur. Elle faisait également part de son étonnement et de ses interrogations quant au fait que la responsable de l'activité et son adjoint n'aient pas été surpris par le montant très élevé du solde annoncé. Sachant que le montant de l'adhésion à cette activité est à 70€, et que le nombre d'adhérents est de 11 personnes. (70€ X 11 = 770€)
C'est ce courriel qui est à l'origine des interventions particulièrement virulentes d'Anthony ainsi que des contestations exprimées par Mme Christine Faure au nom des adhérents.

S'agissant des adhérents, ceux-ci étaient en copie du courriel initial et ont donc également reçu la réponse. Ils étaient ainsi informés de l'échange, sans pour autant être concernés par le différend lui-même. Dès lors, il apparaissait inutile de mettre en place une intervention aussi agressive, conflictuelle et disproportionnée, accompagnée d'une demande d'excuses portant sur des faits qui ne les concernaient pas directement, mais la Responsable de l'activité.

Brigitte Lathière est ensuite intervenue pour faire part de son étonnement face au fait que la responsable de l'activité et Anthony aient déclaré ne pas avoir été surpris et interrogatifs sur cette situation, compte tenu de leur ancienneté dans l'association ainsi que les responsabilités qu'ils ont exercées pendant de nombreuses années au sein du Conseil d'administration et du bureau....

Cet étonnement a été partagé par plusieurs membres du Conseil d'administration ainsi que par la Présidente, qui a indiqué que le doute demeurait.

Enfin, la somme concernée a été réaffectée à l'activité dont elle relevait. La comptabilité est désormais rétablie. Les adhérents ont bénéficié temporairement de cette erreur d'imputation et, la régularisation étant effectuée, le sujet est considéré comme clos.

Activité Sophrologie

La sortie a été annulée faute de participants.

Activité Chorale :

Un excellent moment convivial a réuni l'ensemble des membres autour d'un buffet dinatoire très réussi le mardi 30 juin.

4 - Activités actuelles et Nouvelles activités pour la saison 2026/2027.

La Présidente présente les nouvelles activités qui seront mises en place dès septembre prochain.

L'Aquarelle avec Mme FOMBARON,

Fondatrice et Présidente de l'association « Les Chevalets d'Argence »

Les cours auront lieu 1 fois par mois le 2^{-ème} mercredi à l'accueil familial de 14h à 17h.

L'Art Floral : avec Mme GAURIEAU, de la boutique ' Sac à roses ' de l'Isle d'Espagnac

Les cours seront donnés à la boutique, le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 16h.

Les Jeux de société avec Mme Karine CHANAT association 'Brin de jeux'

Cette activité aura lieu le 3^{ème} jeudi du mois de 14 h à 17h.

L'Anglais prend un nouveau départ et proposera un cours d'initiation pour 'faux débutants' d'une heure ½ suivi d'un cours de conversation d'1 heure

Ces cours seront dispensés par Mme Sylvie GAUTHIER, professeur d'anglais. Ils auront lieu le mardi de 18h30 à 20h pour l'initiation et 20 h à 21h pour la conversation.

Nous proposons donc 2 sessions différentes au choix de chacun de les suivre séparément ou conjointement.

Poterie :

Claudine LAFFONT, responsable de la Poterie depuis 24 ans, nous informe de son souhait de démissionner de son poste de Responsable à compter de la prochaine rentrée.

Merci à elle pour son implication depuis toutes ces années.

Un mail sera envoyé par la Présidente pour palier au plus tôt à son remplacement.

5 - Impression des flyers et communication

Les flyers ont été préparés, corrigés et envoyés à l'impression chez notre fournisseur habituel à savoir la société « 22H10 » à Rouillac.

Il a été décidé pour l'instant d'en faire 500 seulement. Ils seront livrés fin juillet et donc à votre disposition dès que vous le souhaiterez.

6 – Les Responsables d'Activité : Rappel des différents articles du règlement intérieur.

Un petit rappel sur la fonction du responsable d'activité a été fait.

Un dossier a également été distribué pour informer les membres du CA., les responsables d'activité et les Prestataires des changements ou projets de la rentrée 2026/2027.

Vous trouverez en PJ la liste des documents qui a été adressé à chacun

7 – Journées Portes Ouvertes du 12 septembre prochain. Point sur la préparation.

En ce qui concerne le Portes ouvertes : Elles auront lieu le 12 septembre prochain de 9 h à 17 h devant le FCL comme d'habitude. Les activités pourront y exposer.

C'est un moment important pour les inscriptions. (PJ : fiche nouvelle d'inscription)

Tous les documents administratifs sont faits : demande de matériel, autorisations d'occupation de l'espace public, information au SDISS,

Demande d'affichages sur les panneaux lumineux, diffusion sur site de la mairie.

Une affiche a été réalisée, elle sera diffusée largement sur le Facebook de l'association, Instagram, et sur le site du FCL (www.fcloisirs.fr)

8 – Questions diverses.

La séance s'est terminée par un pot de convivialité pour clore cette saison.

Le bureau du FCL réouvrira à partir du mercredi 1^{er} Septembre

Les activités reprendront à compter du lundi 7 septembre

Le prochain Conseil d'Administration pour la nouvelle saison aura lieu

Le mercredi 9 septembre 2026 à 19h45

à la salle de réunion

Pèces jointes :

- ☐ Liste des documents contenus dans le dossier remis aux différents intéressés
- ☐ Fiche d'inscription
- ☐ Rappel des attributions et obligations des Responsables d'activité
- ☐ Mail d'Odette